# Sur la notion de 'corrélateur'

François MOURET (Université Rennes 2, CELLAM & LLF)

## *Introduction*

Comme on l'a montré ailleurs, les conjonctions de coordination dites 'corrélatives', c'est-à-dire formellement interdépendantes, se distinguent par divers aspects des conjonctions simples (cf. Mouret 2005, 2007a, Mouret *et al.* 2008). Nous présentons dans cette étude une vue d'ensemble des contraintes qui les caractérisent. Nous étendons ensuite l'observation aux autres formes qui admettent un emploi corrélatif en français, recensées pour l'essentiel par Piot (2000). À première vue, aucune unité ne se dégage. Certains items ne se combinent qu'à des phrases (par exemple *plus... plus, autant...autant*) tandis que d'autres se combinent à des catégories plus variées (par exemple *tantôt...tantôt, les uns... les autres*). Certains, par ailleurs, établissent un parallélisme discursif qui rend possible l'ellipse verbale (par exemple *tantôt...tantôt* ou encore *d'une part ... d'autre part*), tandis que d'autres mettent en jeu au contraire une relation de discours asymétrique, par exemple conditionnelle (*plus...plus*), qui l'exclut. Il apparaît que trois propriétés générales rassemblent malgré tout l'ensemble de ces items par-delà leurs différences de distributions et d'interprétations, qui justifient l'existence d'une catégorie analytique, et pas seulement descriptive, de 'corrélateurs' en français. Sur le plan sémantique, d'abord, ils s'interprètent tous comme des foncteurs propositionnels, et ce quelles que soient les catégories combinées. Sur le plan syntaxique, par ailleurs, ils sont incompatibles entre eux, y compris dans les cas où la combinaison serait pourtant sémantiquement plausible. Sur le plan prosodique, enfin, ils imposent tous, semble-t-il, une démarcation des termes auxquels ils se combinent.

## 1. *Propriétés des conjonctions corrélatives*

Considérons d'abord les conjonctions corrélatives. Le français dispose de quatre formes : *et, ou, ni* et *soit*, à quoi l'on ajoute parfois les paires hybrides associant un adverbial négatif initial (*non pas, non*, *non seulement* dans les usages formels, *pas, pas seulement* dans les usages informels) à la conjonction *mais,* que nous laisserons ici de côté.

(1) a. Il parle **et l'anglais, et l'espagnol, et l'italien**.
b. Il viendra **ou lundi, ou mardi, ou mercredi**.
c. Il n'est allé **ni à Rome, ni à Florence, ni à Venise**.
d. Soit il viendra lundi, soit il viendra mardi, soit il viendra mercredi.

(2) a. Il viendra {**non pas / non / !pas} lundi, mais (plutôt) mardi**.
b. Il viendra **{non seulement / !pas seulement} lundi, mais (aussi) mardi**.

Ces conjonctions admettent toutes un emploi simple par ailleurs. Le dédoublement homonymique s'impose d'emblée pour deux d'entre elles. En emploi corrélatif, la forme *soit* établit une relation de disjonction équivalente à celle établie par '*ou'* entre des termes de catégories quelconques, tandis qu'en emploi simple, elle établit une relation d'identité que l'on peut gloser par 'c'est-à-dire' entre des termes de catégories non phrastiques :

(3) a. Ce livre coûte **quinze euros, {soit / c'est-à-dire} cent francs**.
b. *Ce livre coûte quinze euros, soit il coûte cent francs.

De même, la forme *ni* s'analyse comme une conjonction incorporant un opérateur négatif en emploi corrélatif, tandis qu'elle fonctionne comme une variante polaire de '*ou'* en emploi simple, ce qui explique entre autres le caractère obligatoire d'un terme négatif indépendant dans ce dernier emploi (cf. de Swart 2001, Mouret 2007b) :

(4) a. Il n'est pas allé **à Rome, à Florence, ni à Venise**.
b. *Il n'est allé **à Rome, ni à Florence, ni à Venise**.

1.1. *Syntaxe*

À première vue, les conjonctions corrélatives présentent une distribution comparable à celle de leurs correspondants simples : elles peuvent relier des syntagmes de catégories et fonctions variées (5), ou encore des 'pseudo-constituants' formés par composition syntaxique et sémantique de plusieurs catégories (6).

(5) a. À la politique de soutien des revenus agricoles par les prix (menée depuis trente ans par la CEE), on attribue pêle-mêle **et l'accumulation des stocks écoulés à coups de subventions sur le marché international et la course à des rendements élevés par le recours à des moyens de plus en plus artificiels et de plus en plus polluants**.
(Le Monde, French Treebank, Abeillé *et al.* 2003)
b. Pour qui voulait découvrir ou utiliser le Journal, le choix était dramatiquement simple : **ou se contenter de l'édition publiée en 1868, et alors ne connaître du journal que des extraits très partiels (6% du texte complet) et aucunement représentatifs ; ou retourner au manuscrit à la Bibliothèque Nationale, et alors se perdre dans les onze mille pages d'un texte touffu, difficile à déchiffrer et, pour tout dire, décourageant**.
(Le Monde, French Treebank)

c. En dépit de leur attrait, les relances du type « grands travaux » peuvent entraver le

redressement des comptes **soit parce qu'elles interrompent les efforts de rationalisation des entreprises concernées en les rendant moins nécessaires, soit parce qu' elles font appel au marché financier alors que son volume ne s'est pas assez dégonflé**.
(Le Monde, French Treebank)

d. Si l'on ajoute à cela que nous sommes en train de clore un millénaire, la question de savoir ce qui se passera dans le prochain n'est **ni vaine ni artificielle**.
(Le Monde, French Treebank)

e. Le diplôme d'études supérieures techniques répond véritablement à un besoin précis **et de l'enseignement et de l'industrie**. (Frantext, Anonyme, Encyclopédie France, 1960, p. 275)

(6) a. La cour a rendu ce matin **et justice aux plaignants et hommage aux victimes**.

b. Le paraître ne rend **ni juste la justice, ni raisonnable la raison, ni vraie la vérité**.
(Base Frantext, V. Jankelevitch, *Le je-ne-sais-quoi*, 1957, p. 5)

c. Une erreur de calcul ne permet **ni au comptable d'arrêter ses comptes, ni à l'astronome de vérifier ses prédictions, ni à l'architecte de réussir un problème de voûte**. (Base Frantext, V. Jankelevitch, *Le je-ne-sais-quoi*, 1957, p. 173)

d. Ces avis font l'objet de consultations écrites ou télégraphiées, **soit collectives à l'instigation du chef des français libres, soit individuelles à l'initiative des membres du conseil**. (Base Frantext, Ch. de Gaulle, Mémoires de guerre, 1954, p. 618)

Deux restrictions se dégagent toutefois. La coordination dite 'lexicale' dans les positions réservées aux mots, qui est naturelle avec les conjonctions simples, est difficile avec les conjonctions corrélatives, tout du moins dans les contextes où aucune analyse syntagmatique alternative n'est disponible, tels que les suivants[1] (cf. Abeillé 2006). Nous y revenons plus loin, section 1.4.

(7) a. Il a tout **( ??et) vu et entendu**.

b. Il ne sait plus quoi **( ??ni) dire ni faire**.

c. Il a **(et) tout vu et tout entendu**.

d. Il ne sait plus **(ni) quoi dire ni quoi faire**.

Par ailleurs, la coordination de SV conjugués ou de phrases racines est plus contrainte qu'en emploi simple. Elle est naturelle et bien attestée avec les conjonctions *ou* et *soit* (8-9) tandis qu'elle semble réservée avec les conjonctions *et* et *ni* à certains usages recherchés (10), ou au contraire informels (11), en dehors desquels elle est peu acceptable (12).

(8) a. (Ou) Paul vous écrira, ou Marie vous téléphonera.

---

[1] On considère que les pronoms *tout* et *quoi* s'adjoignent au V lexical plutôt qu'au SV lorsqu'il apparaissent immédiatement à gauche du participe ou de l'infinitif car ils ne peuvent pas dans ce cas prendre portée large sur une coordination de syntagmes :
(i) ??*Il a tout [vu de sa fenêtre et entendu]*
(ii) *??Il ne sait plus quoi [dire à ses enfants ni faire pour les aider])*.
Les coordinations en (7a,b) ne peuvent donc recevoir qu'une analyse structurale : il s'agit nécessairement de coordinations de verbes lexicaux.

b. Paul **(ou) vous écrira, ou vous téléphonera**.
c. Soit Paul vous écrira, soit Marie vous téléphonera.
d. Paul **soit vous écrira, soit vous téléphonera**.

(9) a. Les marchandises de plusieurs de ces dépôts sont regroupées dans un camion de grandes dimensions qui, **soit les transporte à une gare, soit les achemine directement**, le terme du voyage étant en tout état de cause le même.
(Base Frantext, M. Wolkowisch, *L'élevage dans le monde*, 1966, p. 171)
b. Soit le processus réussit, et la croissance pourrait redevenir positive dès la fin de 1992, soit il échoue, et la production continuera de décroître jusqu'en 1993 au moins.
(Le Monde, French Treebank)
c. En Angleterre, les spiritueux **ou viennent du dehors, ou sont produits par des établissements immenses, qui permettent de percevoir dans un seul d'entre eux des millions d'impôt**.
(Base Frantext, *Document Hist. Contemp.*, t. 2, 1959, p. 29)
d. Lorsque l'ennemi reconnaît la vaillance de l'adversaire qu'il croyait pleutre, **ou il le gracie, ou il s'en fait un allié**.
(Base Frantext, J. Lanzmann, *La horde d'or*, 1994, p. 312)

(10) a. L'éloignement où nous avions vécu jusqu' alors les faisait à présent affluer, et Marceline, déshabituée du monde, **ni ne savait les abréger, ni n'osait condamner sa porte.**
(Base Frantext, A. Gide, *L'immoraliste*, 1902, p. 422)
b. Ni le compromis ne me paraît justifié, ni l'acceptation pure et simple ne me paraît nécessaire.
(*Dictionnaire du français Contemporain*, J. Dubois, R. Lagane, G. Niobey, D. et J. Casalis, H. Meschonnic, 1966, cité par Grévisse & Goosse 2008)
c. Où est-elle en ce moment, Ondine ! Reviendra-t-elle jamais, Ondine ! Souvent quand elle a disparu, nous pensons que c'est pour toujours ! **Et voyez, et cherchez**, il ne reste aucune trace d'elle ! (Base Frantext, J. Anouilh, *Ondine*, 1939, p. 59)
d. J'ai changé, mets-toi ça dans la tête. On change, Paule. **Et les idées changent, et aussi les sentiments**. Il faudra bien que tu finisses par l'admettre.
(Base Frantext, S. de Beauvoir, *Les mandarins*, 1954, p. 257)

(11) a. Tu vois quand elle est revenue elle était pas ni marquée ni rien - **ni elle a pleuré ni elle a crié**
(Corpus du GARS, Lc89, Demay, cité par Blanche-Benveniste *et al*. 1990)
b. –Tu me l'as dit, Fred. On se baque. À poil si on veut.
– Ça coûte pas plus cher.
**– Et ça coûte pas plus cher, et y a personne pour vous mater.**
(Base Frantext, R. Fallet, *La grande ceinture*, 1956, p. 46)

(12) a. Étonnamment, **(?et) Paul a chanté et Marie a dansé**.
b. À aucun moment **(?ni) Paul n'a chanté ni Marie n'a dansé**.
c. Étonnamment, **Paul (?et) a chanté et a dansé**.
d. À aucun moment, **Paul (?ni) n'a chanté ni n'a dansé**.

## 1.2. *Interprétation*

1.2.1. *Sémantique*

Les coordinations admettent deux types d'interprétation. Typiquement, elles dénotent une relation entre contenus propositionnels (ou une fonction d'ordre supérieur vers une telle relation par « généralisation », cf. Gazdar 1980, Partee & Rooth 1982), dont la valeur conjonctive ou disjonctive est fixée par la conjonction (ou par le contexte en cas de coordination 'asyndétique'), et à laquelle peuvent s'ajouter diverses relations discursives, telles que le parallélisme en (13a,b), la succession temporelle en (13c), la conséquence (13d), ou encore la condition en (13e).

(13) a. **Paul vous écrira ou Marie vous appellera**.
b. Il aime **lire le journal et écouter la radio**.
c. Il a **mis son manteau et (ensuite) quitté la salle**.
d. Il a **échoué aux examens et (par conséquent) redoublé**.
e. **Il faut vous dépêcher ou (sinon) vous allez être en retard**.

Mais elles peuvent également recevoir une interprétation autre, de type ensembliste, lorsqu'elles sont formées sur la conjonction *et* : elles dénotent alors, par réunion du contenu des conjoints, une pluralité susceptible de recevoir une lecture collective ou distributive. Dans les exemples en (14a,b), cette interprétation est imposée par un ajout dans la phrase. En (14a), la coordination dénote une pluralité d'individus à laquelle le prédicat verbal s'applique collectivement, comme le demande l'ajout *ensemble*, de sorte que la phrase implique qu'il n'y a qu'un seul article d'écrit. En (14b), en revanche, le prédicat verbal s'y applique distributivement, comme le demande l'ajout *chacun*, de sorte que la phrase implique qu'il y a deux articles d'écrits. En l'absence de tels marqueurs, plusieurs analyses et interprétations sont généralement possibles. La coordination en (14c) par exemple, peut recevoir une lecture collective ou bien une lecture distributive. En outre, la lecture distributive peut être obtenue par deux mécanismes concurrents : soit la coordination dénote un ensemble auquel s'applique distributivement le prédicat verbal, soit elle dénote par généralisation une fonction d'ordre supérieur qui, appliquée au prédicat verbal, donne la conjonction de propositions 'Paul a écrit un article et Marie a écrit un article'.

(14) a. **Paul et Marie** ont écrit **ensemble** un article.
b. **Paul et Marie** ont écrit **chacun** un article.
c. **Paul et Marie** ont écrit un article.

Les coordinations formées sur une conjonction corrélative sont nettement plus contraintes. En premier lieu, elles ne peuvent dénoter qu'une relation de conjonction ou de disjonction de contenus propositionnels ou une fonction d'ordre supérieur vers une telle relation. On explique ainsi qu'elles soient systématiquement exclues dans les contextes qui appellent obligatoirement une application collective ou distributive d'un prédicat à une pluralité, comme c'est le cas en (15a) et (15b) du fait des ajouts 'ensemble' et 'chacun'. La phrase (15c) ne peut donc recevoir qu'une analyse et une

interprétation, contrairement à la phrase (14c) *supra* : elle dénote obligatoirement une fonction d'ordre supérieur qui, appliquée au prédicat verbal, donne la conjonction de propositions 'Paul a écrit un article et Marie a écrit un article'.

(15) a. ***Et Paul et Marie** ont écrit **ensemble** un article.
b. ***Et Paul et Marie** ont écrit **chacun** un article.
c. **Et Paul et Marie** ont écrit un article.

Par ailleurs, les termes conjoints doivent entretenir une relation de parallélisme discursif comme en (16a,b). Les relations de discours asymétriques, c'est-à-dire non nécessairement préservées lorsqu'on permute les termes conjoints, ne sont pas autorisées, qu'il s'agisse de succession temporelle (16c), de conséquence (16d) ou encore de condition (16e). C'est pourquoi les conjonctions binaires, qui sont intrinsèquement asymétriques, n'admettent pas d'emploi corrélatif (17).

(16) a. **Ou Paul vous écrira ou Marie vous appellera**.
b. Il aime **et lire le journal et écouter la radio**.
c. *Il a et **mis son manteau et ensuite quitté la salle**.
d. *Il a **et échoué aux examens et par conséquent redoublé**.
e. ***Ou il faut vous dépêcher ou sinon vous allez rater votre train**.

(17) a. Paul (***mais) lit souvent le journal, mais n'écoute jamais la radio**.
b. (***Car) nous l'avons embauché car nous savons que nous pourrons compter sur lui**.

Contrairement à ce qu'on lit parfois, ce parallélisme discursif n'est pas associé à un parallélisme syntaxique rigide : les coordinations corrélatives peuvent relier des catégories différentes dans les mêmes conditions que les autres types de constructions coordonnées (l'identité de fonctions pour résumer, cf. Mouret 2007a), ou encore un syntagme complet à un syntagme elliptique (le premier en (19a), auquel manque un complément, le second en (19b) auquel manque la tête verbale, cf. Abeillé & Mouret 2010) :

(18) a. Je comprends **et tes soupirs profonds, et pourquoi comme un fou tu frappes des talons**. [**SN + Ph**]
(Frantext, A. Barbier, Iambes et poèmes, 1840, p. 150-151)
b. Il n'est pas douteux que les modernistes n'aient réussi à s'attirer les sympathies de plusieurs catholiques plus fervents qu' instruits par cette argumentation, qui ne tend à rien moins qu'à rendre **ou impossible ou sans valeur** toute connaissance naturelle de Dieu. [**SA + SP**]
(Frantext, Anonyme, Dictionnaire de théologie catholique, 1920, p. 813)
c. Mais je n' ai rien à dire à celui-là qui se proclame mon égal avec hargne et ne veut **ni dépendre de moi en quelque chose ni que je dépende de lui**. [**SV[inf] + Ph[que]**]
(Frantext, A. de Saint-Exupéry, Citadelle, 1944, p. 829)
d. Ils accomplissent ces tâches **soit directement, soit par l'intermédiaire des receveurs particuliers des receveurs-percepteurs qui leur sont subordonnés**. [**SAdv + SP**]
(Frantext, G. Belorgey, Gouvernement et administration, 1967, p. 308)

(19) a. Personne ne sait [**(ni) d'où provient] ni à qui est destiné ce colis**.

b. (Ou bien) Paul dormira chez Marie ou bien [Marie chez Paul].

1.2.2. *Pragmatique*

Sur le plan pragmatique également, les conjonctions corrélatives se détachent des conjonctions simples. Elles n'apportent pas nécessairement l'information nouvelle dans l'énoncé, mais reçoivent toujours une interprétation contrastive, par exclusion pragmatique des relations alternatives, c'est-à-dire de la conjonction lorsqu'est exprimée une disjonction et *vice-versa*. On explique dès lors le renforcement de l'interprétation dite 'exclusive' de la disjonction en emploi corrélatif. Examinons brièvement les faits.

Comme on le sait, cette interprétation, qui veut qu'une seule des descriptions disjointes soit valide (et non 'une, voire toutes' comme le veut la lecture inclusive), résulte en emploi simple non du contenu vériconditionnel du connecteur *ou*, qui est toujours inclusif, mais d'une implicature scalaire (cf. Horn 1972, 1989, Gazdar 1977, Pelletier 1977) : une disjonction OU(p, q) s'interprète exclusivement, lorsqu'elle est asymétriquement impliquée par l'alternative ET(p,q), c'est-à-dire moins informative que la conjonction sur une échelle, et qu'elle est malgré tout employée par le locuteur. Comme toutes les implicatures scalaires, cette interprétation peut *a posteriori* être annulée par certaines continuations sans effet de contradiction comme c'est le cas en (20a), ou au contraire explicitée dans le cadre d'une structure contrastive sans effet de redondance comme c'est le cas en (20b). Par ailleurs, elle est obligatoirement suspendue au profit de l'interprétation inclusive dans les contextes à inférences décroissantes qui ont pour effet d'inverser les échelles (cf. Fauconnier 1977), tels que la négation (20c), le complément phrastique d'un verbe comme *douter* (20d), ou encore l'antécédent d'une structure conditionnelle explicite (20e) ou implicite (20f).

(20) a. Vous trouverez des brochures **au stand A ou au stand B**, et peut-être même aux deux stands.
b. Vous trouverez des brochures **au stand A ou au stand B**, mais certainement pas aux deux stands.
c. Vous ne trouverez pas de brochures **au stand A ou au stand B**.
d. Je doute que vous trouviez des brochures **au stand A ou au stand B**.
e. Si vous trouvez des brochures **au stand A ou au stand B**, prévenez-moi.
f. Que vous trouviez des brochures **au stand A ou au stand B**, peu m'importe.

Considérons à présent l'interprétation exclusive de la disjonction en emploi corrélatif. Comme l'illustrent les exemples (21a) et (21b), cette interprétation peut également être annulée *a posteriori* (la continuation introduite par *et* ne donne pas lieu à une contradiction) ou au contraire explicitée (la continuation introduite par *mais* ne produit aucun effet de redondance), ce qui montre qu'il s'agit toujours d'une implicature. L'étrangeté des exemples en (21c-f) suggère qu'elle ne peut pas en revanche être aisément suspendue : les disjonctions corrélatives sont de manière générale peu naturelles dans les contextes qui appellent une lecture inclusive, en laissant

de côté les interprétations métalinguistiques, toujours possibles. En d'autres termes, l'exclusion pragmatique de l'alternative conjonctive se maintient quel que soit le contexte dans ce cas, ce à quoi on s'attend effectivement si la disjonction reçoit en emploi corrélatif une interprétation contrastive.

(21) a. Vous trouverez des brochures **ou au stand A ou au stand B**, et peut-être même aux deux stands.
b. Vous trouverez des brochures **ou au stand A ou au stand B**, mais certainement pas aux deux stands.
c. ?Vous ne trouverez pas de brochures **ou au stand A ou au stand B.**
d. ?Si vous trouvez des brochures **ou au stand A ou au stand B**, prévenez-moi.
e. ?Que vous trouviez des brochures **ou au stand A ou au stand B**, peu m'importe.
f. ?Je doute que vous trouviez des brochures **ou au stand A ou au stand B**.

1.3. *Prosodie*

Considérons enfin la dimension prosodique étudiée par Mouret *et al.* (2008). En emploi corrélatif, chaque conjoint doit appartenir à un groupe prosodique distinct marqué par une saillance mélodique sur la conjonction. Les exemples en (22) illustrent cette propriété (les parenthèses indiquent les regroupements prosodiques, le symbole _ la réalisation d'un enchaînement ou d'une liaison, et les lettres capitales, les saillances mélodiques) : on peut optionnellement rassembler dans un même groupe le dernier conjoint et le matériel qui suit (22a,b), mais pas en revanche les conjoints entre eux (22c), ni le premier conjoint et le matériel phonologique qui précède (22d,e).

(22) a. (Il achète) (ET ses pommes) (ET ses prunes) (au marché)
b. (Il achète) (ET ses pommes) (ET ses prunes_au marché)
c. *(Il achète) (ET ses pommes_ET ses prunes) (au marché)
d. *(Il achète_ET ses pommes) (ET ses prunes) (au marché)
e. *(Il achète_ET ses pommes) (ET ses prunes_au marché)

On comprend dès lors le blocage de la coordination lexicale noté *supra*, section 1.1, à partir du moment où cette construction impose, contrairement à ce que demandent les conjonctions corrélatives, que soient rassemblés au sein d'un seul et même groupe les termes conjoints. On comprend également que les conjonctions corrélatives ne se rencontrent pas immédiatement à droite des formes faibles, par exemple les prépositions *à* et *de* (23a,b) : on ne peut pas en effet simultanément attacher la forme faible au matériel qui suit et séparer le premier conjoint du matériel phonologique qui précède comme l'impose chaque conjonction. Il faut dans ce cas répéter la préposition devant chaque conjoint (23c,d), ou alors lui fournir un hôte phonologique indépendant (23e,f).

(23) a. Nous parlerons de / à (***et) Jean et Pierre.**
b. Nous parlerons de / à (***ou) Jean ou Pierre**.
c. Nous parlerons **(et) de Jean et de Pierre / (et) à Jean et à Pierre.**
d. Nous parlerons **(ou) de Jean ou de Pierre / (ou) à Jean ou à Pierre**.
e. ?Nous parlerons de / à, semble-t-il, **(et) Jean et Pierre**.

f. ?Nous parlerons de / à, semble-t-il, **(ou) Jean ou Pierre**.

Par contraste, les coordinations formées sur une conjonction simple sont plus flexibles, comme le sont également les coordinations asyndétiques. Les conjoints peuvent être traités comme des groupes prosodiques indépendants avec les mêmes proéminences initiales gauches que celles observées avec les formes corrélatives, et ce sans valeur pragmatique distinctive claire (24), mais un autre patron sans proéminences mélodiques initiales est également autorisé, qui aligne suivant les règles d'interface syntaxe-prosodie habituelles du français des frontières droites de constituants, qui ne sont pas alors nécessairement coextensifs aux conjoints, à des frontières droites de groupes prosodiques (25).

(24) a. (Il le dit) (À Pauline) (ET à Louise) (à chaque fois)
b. (Il le dit) (À Pauline) (ET à Louise_à chaque fois)
c. *(Il le dit) (À Pauline_ET à Louise) (à chaque fois)
d. *(Il le dit_À Pauline) (ET à Louise) (à chaque fois)
e. *(Il le dit_À Pauline) (ET à Louise_à chaque fois)

(25) a. (Il le dit) (à Pauline) (et à Louise) (à chaque fois)
b. (Il le dit) (à Pauline) (et à Louise_à chaque fois)
c. (Il le dit) (à Pauline_et à Louise) (à chaque fois)
d. (Il le dit_à Pauline) (et à Louise) (à chaque fois)
e. (Il le dit_à Pauline) (et à Louise_à chaque fois)

## 2. *Extension des observations*

### 2.1. *Inventaire des formes*

Outre les conjonctions de coordination, divers items, recensés pour la plupart par Piot (2000), admettent en français un emploi corrélatif. En laissant ici de côté les systèmes impliquant une phrase en *que,* qui demandent sans doute un traitement à part, on trouve dans le domaine de la subordination la paire conditionnelle *si...alors* (26) et quelques formes comparatives d'égalité d'allure archaïque (27) ; et dans le domaine de la coordination[2] des comparatifs d'inégalité, comme l'illustrent les exemples en (28) empruntés au corpus de S. Allaire (1982), mais aussi des comparatifs d'égalité (cf. (29a,b)) ou d'identité/altérité (cf. (29c,d)), des adverbiaux temporels (30), des adverbiaux argumentatifs (31), des pronoms et SN sans nom à valeur partitionnelle (32), et même des préfixes (33a) ou 'préfixoïdes' (33b).

---

[2] Les structures de ce deuxième ensemble ne sont pas toujours rangées parmi les constructions coordonnées, en particulier celles formées sur des comparatifs d'inégalité dites « comparatives corrélatives » ou « proportionnelles » qui ont fait l'objet de nombreuses études (cf. pour le français Allaire 1982, Savelli 1993, Abeillé & Borsley 2007). Nous les analysons comme telles car l'insertion d'une conjonction simple est généralement possible (*et*, plus rarement *ou*, cf. (31d)), et surtout, les termes combinés observent de manière générale les propriétés de parallélisme syntaxique caractéristiques des constructions coordonnées, notamment la contrainte d'extraction parallèle (voir Abeillé & Borsley 2007).

(26) a. Si on tient absolument à remonter le cours du temps, alors il faut balayer tout l'espace temporel et revenir à l'origine, aux « archives de la raison », les seules à n'être pas de poussiéreux grimoires.
(Frantext, M. Ousouf, Composition française : retour sur une enfance bretonne, 2009, p. 193)
b. [Si X est équipotent à Y et si Y est équipotent à Z], alors X est équipotent à Z.
(Frantext, A. Warusfel, Les mathématiques modernes, 1979, p. 74)

(27) a. De même que ma mère avait abandonné l'espoir de me faire lui demander pardon, de même elle abandonna celui de me voir me promener en rang avec la pension Barbet. (Frantext, M. Duras, Cahiers de la guerre et autres textes, 2006, p. 90-91)
b. Tout comme la Rance coule vers la mer parce que sa source l'y envoie, ainsi la France est fidèle à elle-même lorsqu'elle marche vers le progrès.
(Frantext, Ch. de Gaulle, Discours et messages, 1970, p. 122)

(28) a. Plus les élèves sont jeunes, et moins ils sont marqués par la soumission.
b. [Plus brillante] est l'interprétation, [plus profond] est le ravissement de l'auditeur.
c. Mieux il s'installera, meilleur sera son travail.
d. Plus ca va, pire c'est.
e. Plus vous prescrivez, [meilleur médecin] vous êtes.

(29) a. Autant il est facile de se défaire d'une mauvaise jaquette, autant on a scrupule à jeter une bande.
(Frantext, A. François, Bouquiner, 2000, p. 58)
b. [Aussi vite] il est parti, et [aussi vite] il est revenu.
c. Autre il est aujourd'hui et autre il sera demain.
d. Tel il est aujourd'hui, tel il sera demain.

(30) a. Depuis quelque temps, il lui semble qu'**aussitôt il se met à écrire, aussitôt il sécrète des vers impeccables**. (Frantext, P. Mertens, Les éblouissements, 1987, p. 368)
b. Il est **(aus)sitôt parti, (aus)sitôt arrivé**.
c. Paul prend **{parfois / de temps en temps / quelques fois / des fois / tantôt / !un coup} le métro (et) {parfois / de temps en temps / d'autres fois / !un coup} le bus**.

(31) a. L'originalité de mon cas, si l'on peut dire, tenait **à une différence d'âge d'une part, à une disparition prématurée, d'autre part**.
(Frantext, E. Ollivier, L'orphelin de mer, 1982, p. 17)
b. Si, leur besogne accomplie, les hommes de l'Aigle avaient quitté leur repaire occasionnel et avaient regagné Alger, cela voulait dire, **d'une part que la côte était proche, d'autre part qu'il trouverait dans l'oasis de l'eau et des vivres**.
(Frantext, G. Pérec, La vie : mode d'emploi, 1978, p. 467)
c. Il a obtenu {**d'abord / premièrement / en second lieu / ...**} une Licence de droit, (et) {**ensuite / deuxièmement / en deuxième lieu / ...**} un Master d'économie.
d. L'entreprise est **sinon impossible, (ou) du moins risquée**.

(32) a. Et, soudain, tout le monde s'assit, **<u>qui</u> sur une commode, <u>qui</u> sur un panier**, **<u>qui</u> sur un paquet de tapis**. (Frantext, G. Duhamel, La nuit de la Saint Jean, 1935, p. 70)

b. Ils sont allés **<u>les uns</u> à Rome (et) <u>les autres</u> à Venise**.

c. Tous ces Français, aux côtés de qui je me battais, avaient un métier, **<u>celui-ci</u> de cultivateur, <u>celui-là</u> de mécanicien, <u>cet autre</u> d'ingénieur, de professeur, d'industriel**. (Frantext, P. Bourget, Un drame dans le monde, 1921, p. 61)

(33) a. Les deux frères se regardèrent, **<u>mi</u>-ironiques, <u>mi</u>-sérieux**.
(Frantext, J. d'Ormesson, Tous les hommes sont fous, 1986, p. 86)

b. Puis il me tendit un bijou, une perle poire, unique au monde, **<u>moitié</u> blanche, <u>moitié</u> noire**.
(Frantext, M. de Grece, La nuit du Sérail, 1982, p. 236)

Comme les conjonctions, la plupart de ces items admettent un emploi simple par ailleurs avec des propriétés sensiblement différentes. La subordonnée conditionnelle apparaît obligatoirement en position initiale lorsque la conjonction *si* est corrélée à l'adverbe *alors*, tandis qu'elle est mobile en emploi simple :

(34) a. <u>Si</u> X est équipotent à Y et Y est équipotent à Z, <u>alors</u> X est équipotent à Z.

b. *<u>Alors</u> X est équipotent à Z, <u>si</u> X est équipotent à Y et Y est équipotent à Z.

c. <u>Si</u> X est équipotent à Y et Y est équipotent à Z, X est équipotent à Z.

d. X est équipotent à Z, <u>si</u> X est équipotent à Y et Y est équipotent à Z.

De même, les comparatifs n'ont pas exactement les mêmes propriétés dans les deux emplois, comme l'ont bien montré Cappeau & Savelli (1995). L'adverbe *plus*, par exemple, ne commute jamais avec *beaucoup* en emploi corrélatif, et peut porter sur des quantifieurs :

(35) a. Il mange plus / beaucoup.

b. {Plus / *Beaucoup} il mange, plus il grossit.

c. *Il mange plus peu.

d. Plus il mange peu, plus il s'affaiblit (Cappeau & Savelli 1995: 178)

L'analyse des pronoms, SN sans nom et adverbiaux restants est plus délicate. Comme le note Deulofeu (2000), la corrélation formelle est moins rigide lorsque ces items fonctionnent comme des dépendants du verbe tête de la phrase (ajout en (36a), valent en (36b)), ce qui suggère un traitement discursif plutôt que syntaxique :

(36) a. pour ce qui est de ce candidat <u>d'une part</u> il faut prendre en compte son CV et puis il a de l'ancienneté

b. J'ai deux frères : <u>l'un</u> (d'entre eux) vit ici.
(Exemples de Deulofeu 2000)

La situation semble différente, toutefois, lorsqu'ils sont employés comme ajouts à des catégories autres, comme c'est le cas dans les exemples suivants :

(37) a. Ils sont allés **d’une part à Rome, et d’autre part à Venise**.
b. ??Ils sont allés **d’une part à Rome, et (puis) à Venise**.
c. Ils sont allés **les uns à Rome, et les autres à Venise**.
d. *Ils sont allés **les uns à Rome, et à Venise**.

Il semble donc que là-aussi, un dédoublement lexical s’impose, même si l’on peut sans doute discuter du détail des formes concernées.

2.2. *Comparaison avec les conjonctions corrélatives*

Ces items forment-ils une classe naturelle avec les conjonctions corrélatives ? À première vue, aucune unité ne se dégage. Alors que les conjonctions ont une distribution relativement homogène, il faut distinguer ici divers fonctionnements. Certaines formes, celles en (26-27-28-29), ne se rencontrent qu’à l’initiale de phrases qui ont pour certaines seulement (celles en (28, 29b,c,d)) les propriétés de structures à extraction (cf. Abeillé & Borsley 2007)[3]. D’autres formes ne se rencontrent au contraire qu’à l’initiale de catégories non phrastiques plus ou moins spécifiques (les pronoms dans leur emploi comme ajouts partitionnels en (32) sont compatibles avec des catégories variées pourvu qu’il s’agisse de dépendants ; les préfixes et préfixoïdes en (33) n’introduisent que des adjectifs ou des noms, voir notamment Milner 1988, Delaveau 1999, Schnedecker 2006 pour les premiers, Noailly 1999 pour les seconds). Entre ces deux pôles, on trouve d’un côté les formes *aussitôt* et *sitôt*, qui ne se combinent guère qu’à des verbes au participe passé en plus des phrases (30a,b), et de l’autre, les adverbiaux temporels restants (30c) et les adverbiaux argumentatifs (31) qui sont, eux, compatibles avec des catégories diverses (voir notamment Guiraud 2008 pour les premiers, Charolles 2001 pour les seconds).

Piot (2000) propose de rassembler les uns et les autres au motif qu’ils imposeraient tous la conservation du même cadre structural d’un membre à l’autre sans possibilité de réduction elliptique, mais les données ne vont pas dans ce sens. Comme on l’a vu plus haut, les conjonctions en emploi corrélatif peuvent sans difficulté relier un syntagme complet à un syntagme elliptique sans verbe, et il en va de même des items corrélatifs considérés ici lorsque la relation de discours qu’ils déclenchent est symétrique (c’est-à-dire conservée lorsqu’on permute les termes reliés). On explique ainsi par exemple le contraste en (38) : l’interprétation est symétrique en (38a) ce qui autorise l’ellipse verbale, tandis qu’elle est conditionnelle en (38b), ce qui l’exclut (cf. Beck 1996, Abeillé & Mouret 2010).

(38) a. Tantôt Paul dort chez Marie, tantôt Marie (dort) chez Paul.
b. Plus Paul apprécie Marie, moins Marie *(apprécie) Paul.

[3] Les arguments en faveur d’une extraction sont classiques : d’une part l’inversion dite « stylistique » du SN sujet est autorisée (cf. (28b)), d’autre part la relation entre l’item corrélatif extrait et le prédicat dont il dépend peut s’effectuer à distance avec des effets d’îlots.

Nous voudrions malgré tout plaider en faveur d'un regroupement analytique. Il est clair que la diversité des formes observées ne se ramène pas à un type sémantico-pragmatique unique. On notera toutefois que l'interprétation s'effectue toujours dans le domaine propositionnel quelles que soient les catégories concernées, ce qui suggère un traitement formel par « généralisation » comparable à celui couramment admis pour les conjonctions de coordination. Sur le plan syntaxique, par ailleurs, l'existence d'une catégorie de corrélateurs explique l'incompatibilité des différents items entre eux. Si l'on peut sans doute invoquer une forme d'incompatibilité sémantique pour expliquer les malformations observées en (39), on ne voit pas bien ce qui bloque du point de vue l'interprétation les combinatoires en (40) compte tenu de l'acceptabilité des formes en (41).

(39) a. *Il prend **tantôt d'une part le bus, tantôt d'autre part le métro**.
b. *Autant [aussi vite] il est parti, autant [aussi vite] il est revenu.
c. *Ils sont allés **d'une part les uns à Rome, d'autre part les autres à Venise**.
d. *Les deux frères se regardaient, **tantôt [mi-ironiques], tantôt [mi-sérieux]**.

(40) a. ??Il prend **et {d'une part / tantôt} le bus et {d'autre part / tantôt} le métro**.
b. ??Ils sont allés **et les uns à Rome et les autres à Venise**.
c. ??L'entreprise est **ou sinon impossible ou du moins risquée**.

(41) a. Il prend **{d'une part / tantôt} le bus et {d'autre part / tantôt} le métro**.
b. Ils sont allés **les uns à Rome et les autres à Venise**.
c. L'entreprise est **sinon impossible ou du moins risquée**.

Sur le plan prosodique, enfin, il semble bien que les items corrélatifs considérés ici imposent comme les conjonctions une démarcation des termes auxquels ils se combinent, c'est-à-dire une frontière de groupe prosodique. On explique ainsi le blocage comparable de la coordination lexicale dans les positions réservées aux mots d'une part (comparer (42a,b) et (42c,d)), de la coordination dans la portée de formes faibles d'autre part (comparer (43a,b) et (43c,d) :

(42) a. ??Ils ont tout **d'une part vu, d'autre part entendu**.
b. ??Il aimerait bien savoir quoi **sinon faire, du moins dire**.
c. Ils ont **d'une part tout vu, d'autre part tout entendu**.
d. Il aimerait savoir **sinon quoi faire, du moins quoi dire**.

(43) a. *Nous parlerons de/à **d'une part Jean, d'autre part Pierre**.
b. *Nous parlerons de/à **sinon Jean, du moins Pierre**.
c. Ils ont parlé **d'une part de Jean, d'autre part de Pierre / d'une part à Jean, d'autre part à Pierre.**
d. Nous parlerons **sinon de Jean, du moins de Pierre / sinon à Jean, du moins à Pierre.**
e. ?Nous parlerons de/à, semble-t-il, **d'une part Jean, d'autre part Pierre**.
f. ?Nous parlerons de/à, semble-t-il, **sinon Jean, du moins Pierre**.

### *Conclusion*

Dans cet article, nous avons présenté un certain nombre de contraintes attachées aux conjonctions de coordination dites 'corrélatives' en français avant d'examiner ensuite le fonctionnement de divers items, relevant tantôt de la subordination, tantôt de la coordination, qui manifestent une interdépendance formelle comparable. Par-delà la diversité de distributions et d'interprétations observées, il semble bien que plusieurs propriétés de natures variées (sémantique, syntaxique, prosodique) caractérisent en propre l'ensemble de ces 'corrélateurs'. Il faut conclure que le français contemporain dispose bel et bien d'un système de corrélation, même si celui-ci relève davantage, pour reprendre l'opposition de Choi-Jonin (2009), du type « morpho-lexical », qui associe des mots identiques ou apparentés, que du type « grammatical » bien connu des spécialistes des langues anciennes (cf. Haudry 1973), qui associe dans sa forme canonique une proposition introduite par un relatif à une proposition introduite par un terme anaphorique.

## *Références*


Abeillé, A. (2006). « In defense of lexical coordination ». In O. Bonami et P. Cabredo Hofherr (eds), *Empirical issues in syntax and semantics 6*, disponible en ligne à l'adresse http://www.cssp.cnrs.fr/.

Abeillé, A. Borsley R. D. (2007). « La syntaxe des comparatives en anglais et en français », *Faits de langues 28*, pp. 21-33.

Abeillé, A., Clément, L. et F. Toussenel. (2003). « Building a French treebank », In A. Abeillé (ed), *Treebanks*. Dordrecht : Kluwer. pp. 165-188.

Abeillé, A. et F. Mouret. (2010). « Quelques contraintes sur les coordinations elliptiques en français », *Revue de sémantique et de pragmatique 24*, pp. 177-206.

Allaire, S. (1982). *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*. Thèse d'État, Université Rennes 2. Lille : ANRT.

Beck, S. (1997). « On the semantics of comparative conditionals », *Linguistics and Philosophy 20*, pp. 229-242.

Cappeau P. & M-J. Savelli. (1995). « Corrélation ne vaut pas comparaison », *Faits de Langue 5*, pp. 175-182.

Charolles, M. (2001). « De la phrase au discours : quelles relations ? », In A. Rousseau (ed), *La sémantique des relations*. Presses Universitaires de Lille : coll. Travaux et Recherches, pp. 237-260.

Choi-Jonin, I. (2009). « Présentation générale : les proriétés de la corrélation », *Langages 174*, pp. 3-12.

Delaveau, A. (1999). « Qui : un pronom indéfini ». *Linx 39*, pp. 71-87.

Deulofeu, J. (2000). « La notion de construction corrélative en français : typologie et limites », *Recherches sur le français parlé 16*, pp. 103-124.

Fauconnier, G. (1977). « Polarité syntaxique et sémantique », *Lingvisticae Investigationes 1.1.*, pp. 1-38.

Gazdar, G. (1977). « Univocal or », In S. E. Fox, W. A. Beach et S. Philosoph (eds), *The CLS book of squibs*. Chicago : Chicago Linguistics Society, pp. 44–45.

Gazdar, G. (1980). « A cross-categorial semantics for conjunction », *Linguistics and Philosophy 3*, pp. 407-409.

Guiraud, A.-M. (2008). « Les emplois corrélatifs de parfois, quelques fois et des fois », *Discours 2*, disponible en ligne à l'adresse *http://discours.revues.org/3062*.

Haudry, J. (1973). « Parataxe, hypotaxe et corrélation dans la phrase latine », *Bulletin de la société linguistique de Paris 68*, pp. 147-186.

Horn, L. (1972). *On the semantic properties of logical operators in English*. Thèse de PhD, UCLA.

Milner, J.-C. (1988). « Individualité linguistique et discontinuité morphologique », Collection ERA 652, pp. 68-91.

Mouret, F.. (2005). « La syntaxe des coordinations corrélatives en français », *Langages 160*, pp. 67-92.

Mouret, F. (2007a). *Grammaire des constructions coordonnées*. Thèse de doctorat, Université Paris 7. Lille : ANRT.

Mouret, F. (2007b). « Syntaxe et sémantique des tours en ni », *Faits de Langues 28*, pp. 196-205.

Mouret, F., Abeillé, A., Delais-Roussarie, E., Marandin, J-M. et H. Yoo. (2008). « Aspects prosodiques des constructions coordonnées », *Actes des 27èmes Journées d'Étude sur la Parole*, Avignon.

Noailly, M. (1999). *L'adjectif en français*. Paris : Ophrys.

Partee, B. et M. Rooth. (1982). « Conjunction, type ambiguity, and wide scope or », In *Proceedings of WCCFL-1*. Stanford : Stanford Linguistics Association, pp. 353-362.

Pelletier, F. J. (1977). « Or », *Theoretical Linguistics 4*, pp. 61-74.

Piot, M. (2000). « Les conjonctions doubles du français : coordination et subordination », *Lingvisticae Investigationes 23: 1*, pp. 46-76.

Savelli M-J. (1993). *Contribution à l'analyse macro-syntaxique : les constructions siamoises du type 'plus v1, plus v2'*. Thèse de Doctorat, Université de Provence.

Schnedecker, C. (2006). *De l'un à l'autre et réciproquement. Aspects sémantiques, discursifs et cognitifs des pronoms anaphoriques corrélés*. Bruxelles : De Boeck.

de Swart, H. (2001). « Négation et coordination : la conjonction ni », In R. Bok-Bennema, R. de Jonge, B. Kampers-Manhe et A. Molendijk (eds), *Adverbial*

*modification*. Amsterdam : Rodopi, pp. 109-124.